

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 18 (1926)
Heft: 6

Rubrik: Dans les autres organisations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la section de Berne a, par la conclusion d'une contrat de tarif, fourni un travail de pionnier.

Les comptes annuels accusent fr. 116,354.— de recettes totales à l'encontre d'une somme de fr. 76,391.— de dépenses totales. Les comptes bouclent ainsi par un excédent de recettes de fr. 39,962.—; la fortune totale de la fédération était de fr. 264,246.— à fin décembre 1925.

Il fut versé fr. 6820.— en secours de chômage, fr. 1230.— en secours de nécessité, fr. 26,845.— en secours de maladie et fr. 1390.— en secours de décès. Les négociations concernant les salaires nécessitèrent une dépense de fr. 945.—. Il fut accordé un appui financier de fr. 3850.— en faveur de mouvements d'autres fédérations.

Les rapports des différentes sections font suite au rapport des instances centrales. Ils fournissent une preuve de l'intense activité qui règne dans les groupes syndicaux.

Secrétariat ouvrier de l'Oberland zurichois. Le secrétariat ouvrier de l'Oberland zurichois donna en 1925 8535 renseignements à 6210 personnes; 4221 de ces personnes étaient des hommes et 1989 des femmes; 3027 étaient organisées et 3183 non organisées. La plupart des gens qui vinrent se renseigner étaient des ouvriers de l'industrie métallurgique et de l'industrie textile et du vêtement.

4188 des indications données concernaient des litiges d'ordre professionnel, 4014 d'autres questions de droit civil et 333 des questions de droit pénal. La somme totale qui fut transmise grâce à l'activité du bureau de renseignements juridiques se monte à fr. 32,959 (fr. 13,114.— de cette somme reviennent aux indemnités en cas d'accident).

Les comptes de la fédération du secrétariat accusent un solde actif de fr. 619.— sur un chiffre de dépenses de fr. 9366.—. 1334 francs des recettes proviennent des cotisations des sections et fr. 6060.— de subventions. L'état de la fortune présente un recul de fr. 1743.—.

Union ouvrière du district de Winterthur. L'Union ouvrière du district de Winterthur englobait en 1925 13 sections du parti socialiste et 24 sections syndicales avec un total de 6850 membres. Le secrétariat de l'Union ouvrière est devenu, durant ses 25 ans d'existence, le centre du mouvement ouvrier de Winterthur. La liquidation de toutes les affaires incombant au secrétariat est assumée aujourd'hui par deux fonctionnaires permanents. En 1925, le secrétariat transmit 4968 renseignements; le montant des sommes versées par son entremise s'élève à fr. 54,500.—.

Le rapport annuel oriente sur les événements survenus dans le domaine politique et syndical ainsi que sur l'activité déployée par les instances de l'Union ouvrière en vue du renforcement des organisations ouvrières. La plupart des nombreux mouvements qui furent menés se terminèrent avec succès.

La commission d'éducation fait part également d'une activité intense; les manifestations qu'elle organisa furent en général très bien fréquentées.

Un chapitre particulier du rapport est consacré aux entreprises coopératives, lesquelles accusent toutes un développement réjouissant.



Dans les organisations patronales

Union suisse des paysans. La commission dirigeante de l'Union suisse des paysans et le secrétariat suisse des paysans publient un rapport de 108 pages sur leur activité en 1925. 51 organisations au total

étaient affiliées en 1925 à l'organisation centrale (y compris les coopératives, les sociétés agricoles et les organisations politiques). Ces fédérations comptaient ensemble 395,847 membres. Remarquons ici toutefois que le nombre des membres effectif est passablement inférieur, vu que plusieurs personnes sont comptées deux fois et même trois fois.

Le rapport renseigne sur l'activité des instances fédératives et sur la représentation des intérêts de l'agriculture au sein des différentes commissions fédérales et bureaux officiels.

En considération de la politique économique, les débats sur le tarif douanier, la législation sur l'alcool et le monopole du blé, occupent une large place. Le rapport permet cependant de constater qu'on attache également de l'attention à d'autres questions de moindre importance et que la défense des intérêts de l'agriculture se manifeste d'une telle manière qu'elle pourrait servir d'exemple à un grand nombre d'organisations ouvrières.

L'office des prix se trouve en pleine période de développement; il est constaté avec satisfaction que les énormes différences qui existaient autrefois dans les prix du bétail et des produits ont aujourd'hui disparu. L'agriculture possède réellement dans l'office des prix un institut comme aucun groupe économique n'en dispose actuellement. Cet institut servira sans doute dans bien des cas de moyen pour maintenir les prix élevés; mais, par l'observation de la conjoncture, il pourra aussi exercer une certaine influence sur la production — une institution qui, notamment, serait très désirable pour la production industrielle et par laquelle une certaine stabilisation pourrait être introduite. Les rapporteurs sur les prix (environ 9000) envoyèrent mensuellement 6600 cartes de renseignements. Le *Journal du marché* atteignit en 1925 un tirage de 131,450 exemplaires.

L'office d'estimation et le bureau de placement des marchandises exécutèrent en 1925 328 expertises et évaluations; la superficie du terrain estimé avait une contenance de 3721 hectares. Il fut organisé 10 cours sur la taxation d'immeubles, lesquels furent suivis par 22—55 participants.

L'office de constructions agricoles et l'office de renseignements concernant les machines (Brougg et Winterthur) liquidèrent 1218 commandes au cours de l'année de gestion; 955 de celles-ci reviennent aux offices de construction de Brougg et Winterthur et 263 à l'office de renseignements concernant les machines.

Le *Journal suisse des paysans* parut en 1925 en 170,475 exemplaires au total (122,000 en allemand, 44,475 en français et 4000 en italien). Les différents départements de l'Union des paysans et du secrétariat des paysans occupèrent 63 personnes durant l'année de gestion.



Dans les autres organisations

Fédération centrale des organisations chrétiennes-sociales. A la fin d'avril, la Fédération centrale des organisations chrétiennes-sociales eut une séance à Zurich, à laquelle participèrent environ 300 délégués. Au centre des délibérations figurait un rapport du conseiller national Scherrer sur « Les revendications du travail à notre époque ». Il semble qu'à cette occasion le conférencier n'ait rien trouvé de mieux que de s'attaquer aux « rouges ». Les délégués, paraît-il, ont éprouvé une vive satisfaction d'apprendre que les chrétiens-sociaux se sont opposés à Berne aux socialistes lorsque ceux-ci déclarèrent que la liberté de coalition du personnel fédéral constituait un privilège ne devant revenir qu'au personnel se plaçant sur le terrain du droit de grève des fonctionnaires de la Confédération.

Ces soi-disant chrétiens se sont de tout temps distingués par leur hypocrisie. Ce sont précisément ces messieurs qui, à Berne, se sont aidés à saboter le droit de libre association du personnel fédéral, qui, maintenant, se posent en défenseur du droit de coalition. On attribue volontiers à autrui les défauts qu'on a soi-même. Messieurs les chrétiens-sociaux ont prouvé par leur attitude qu'ils escomptent retirer de la restriction du droit de coalition un avantage pour leurs organisations ma' assises. La trahison des politiciens chrétiens-sociaux a été flétrie dans la presse du personnel fédéral comme elle le méritait. Ces messieurs s'apercevront déjà bien que leur spéculation ne réussira pas, quoique leur cœur chrétien le souhaite ardemment.

Fédération nationale des ouvriers suisses libres. Dans le numéro 17 du *Schweizer Arbeiter*, la fédération susnommée publie un rapport annuel sur son activité durant l'année 1925. Dans l'introduction il est donné un aperçu sur la situation économique; les indications relatées là sont accompagnées de chiffres sur l'importation et l'exportation, sur le cours des actions et sur le marché du travail. Vient ensuite un exposé des conditions en matière de politique économique et sociale; il y est également dépeint de quelle façon les crises peuvent être empêchées. Le meilleur moyen préconisé pour les éviter réside principalement dans une meilleure organisation de l'économie mondiale; toutefois, une influence déterminante des syndicats sur l'aggravation et le relèvement des conditions économiques est considérée comme une chose impossible (ce qui n'est pas du tout étonnant quand on fait soi-même tous ses efforts pour battre en brèche le mouvement syndical). La politique douanière protectionniste est désapprouvée en termes extrêmement modérés, et l'on s'empresse d'affirmer qu'un pays ne peut en aucune circonstance s'opposer à la politique douanière protectionniste toute-puissante.

Quelle chose qui fait l'objet de beaucoup de bruit est la caisse de chômage de la fédération, qui « sortit de son cadre actuel dès le début de l'année de gestion, pour étendre son rayon d'activité à toute la Suisse ». Cette caisse versa une somme de fr. 6191.— à 73 chômeurs.

Il est ensuite rapporté sur l'activité des instances fédératives. 84 affaires furent traitées en une séance du comité de la fédération, une assemblée de délégués et 12 séances de la commission; 29 concernaient l'organisation, 13 la propagande, 3 l'organe fédératif, 10 les secours, 13 de la politique sociale et les mouvements de salaire.

Cette année également, il manque des données exactes sur le mouvement des membres. Il est seulement indiqué que le nombre des sections et fédérations est resté à 33, mais que l'effectif des membres diminua à 2810 ensuite des mauvaises conditions dans la Suisse orientale.

D'après le rapport de la commission, on s'occupa plusieurs fois de la soi-disant « Internationale neutre ». Il est attendu des merveilles de son développement ultérieur; on souhaite notamment qu'elle puisse conquérir une influence internationale (Bureau international du travail).

Le développement des finances de la fédération est considéré comme satisfaisant; la fortune s'élève à fin 1925 à fr. 33,139.—, ce qui constitue une augmentation de fr. 2853.— par rapport à l'année précédente.



Etranger

Lettonie. L'Union syndicale lettone publie un rapport de 40 pages sur son activité durant l'année 1925.

Ce rapport mentionne qu'il y avait pendant l'exercice 1925 17 fédérations avec 16,679 membres affiliées à la centrale nationale, lesquelles se répartissent sur 125 sections locales. L'effectif de l'année précédente était de 14,977 membres. Il fut déclenché 53 grèves pendant l'année 1925, auxquelles participèrent 4629 ouvriers. Le rapport oriente en outre sur l'activité des instances centrales, du secrétariat, ainsi que sur le congrès, la situation financière, les commissions locales, le travail d'éducation, la législation sociale, le chômage, etc. Il est annexé au rapport une nomenclature des fédérations affiliées à la centrale nationale ainsi que leurs adresses.

Russie. Nous relevons les indications suivantes du « Bulletin syndical » du Conseil central des syndicats russes sur le mouvement syndical dans les *républiques soviétiques caucasiennes*.

Depuis le 1^{er} janvier 1924 au 1^{er} octobre 1925, l'effectif de la main-d'œuvre occupée dans l'industrie a augmenté de 220,558 à 327,260. La puissance des syndicats s'est considérablement accrue depuis le 1^{er} janvier 1924; ils comptaient alors 234,371 membres, tandis qu'au commencement de 1926, leur effectif était de 356,160 membres, c'est-à-dire que les syndicats comptaient 30,000 membres de plus qu'il n'y avait d'ouvriers occupés. D'après le « Bulletin syndical », cette différence provient du fait que les chômeurs appartiennent également aux syndicats. Il serait extrêmement intéressant de savoir si l'appartenance aux organisations syndicales repos entièrement sur le libre consentement et si l'effectif est calculé sur la base des cotisations syndicales versées.

Durant la même période, le montant des cotisations versées a augmenté de 1,204,188 roubles à 1,882,543 roubles; cela fait en moyenne une cotisation annuelle d'environ 5,3 roubles par membre, soit fr. 13.8. Il n'est pas donné d'indications concernant l'emploi des cotisations des membres.



Le coût de la vie

(calculé sur la base de l'index fédéral d'entente)

	Index pour l'alimentation, le combustible, le vêtement et le loyer			
	Office fédéral du travail	Offices locaux de statistique		
		Berne	Zurich	St-Gall
1914 Juin	100	100	100	100
1916 Moyenne annuelle	—	128	126	—
1918 »	—	201	197	—
1920 »	—	223	223	—
1921 »	—	204	203	—
1922 »	—	170	169	—
1923 »	—	173	168	—
1924 »	—	177	171	—
1925 Janvier	100	178	173	165
1925 Mars	100	178	171	163
1925 Mai	168	175	170	161
1925 Juillet	168	175	170	163
1925 Septembre	168	176	171	163
1925 Novembre	167	175	169	162
1926 Janvier	166	173	168	160
1926 Février	164	172	167	159
1926 Mars	163	171	165	158
1926 Avril	162	169	165	157